



Départ anticipé a la retraite

Par **marylou57**, le **18/05/2017** à **18:00**

Bonjour, Je peux partir a la retraite a 60 ans pour carrière longue.Actuellement je suis au chômage, J'arrive en fin de droit le 6 juin 2017.A coté j'effectue des ménages chez des particuliers payé par chèque emploi service 31 heures par mois.J'aimerais conserver ces emplois surtout pour avoir une communication mon départ a la retraite est le 1 juillet 2017. J'aimerais cumuler emploi-retraite. Ma retraite n'étant pas élevée avec mes emplois actuels environ 350 euros par mois plus ma retraite cela m'aiderait bien, a mieux vivre. Au départ ma conseillère a la carsat me dit pas de problème vous pouvez continuer a travailler chez vos particuliers. 3 jours après un appel téléphonique de ma conseillère, qu'il fallait que j'arrête 6 mois chez mes employeurs actuels. Je ne comprends pas car au bout de 6 mois mes anciens employeurs vont embaucher d'autres personnes. Je voudrais savoir les emplois par Césu est ce des contrats en CDD ou CDI.Si quequ'un a été comme moi au moment de son départ en retraite avec des emplois césu .Me donner des explications.ar pour moi pour trouver du travail ce n'es pas facile, pas de permis.Merci pour vos réponses. que j'attends avec impatience un grand merci a tous.